

Objet : composition du bureau de vote électronique pour les élections universitaires partielles d'avril 2022

Le directeur de l'université de technologie de Compiègne,
Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'établissement,

DÉCIDE

Article 1 : composition du bureau de vote électronique :

Le bureau de vote électronique relatif aux élections universitaires partielles de l'UTC qui se déroulera du 26 au 28 avril 2022, sera composé de la manière suivante :

Présidente : Aurélie Germonprez
Assesseurs : Virginie Leviel
Valérie Hérié

Article 3 :

Le directeur général des services de l'UTC est chargé de l'exécution de la présente décision.

Le directeur,

Christophe Guy



**Service des
affaires générales et
juridiques**
Aurélie Germonprez
☎ 03-44-23-73-76
sagj@utc.fr

Original : service des affaires générales et juridiques
Diffusion : rectorat
générale
rubrique actes réglementaires

**Université de technologie
de Compiègne**

Rue du docteur Schweitzer
CS 60319
60203 Compiègne cedex

Tél. 03 44 23 44 23
www.utc.fr